

Fiche de poste :
« CHARGE DE MISSION IMGP » (H/F)



1. IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chargé de mission IMGP H/F
Cat., filière, Cadre d'emplois	Catégorie A, filière Technique, Ingénieur territorial
Direction	Direction de l'Aménagement Métropolitain (DAM)
Finalité du poste	<p>Le chargé de mission a la charge d'une activité, avec un haut degré d'autonomie et dans une logique partenariale, sur son périmètre d'expertise au sein d'un Service ou d'une Direction.</p> <p>Il participe à la définition et joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des politiques de la Métropole. Il collecte et organise le traitement des informations émises par la Métropole ou adressées à elle sur son domaine d'expertise. Il intervient sur l'instruction des dossiers, l'application et le respect des procédures relatives à son domaine d'expertise.</p> <p>Il met en place et réalise les différentes actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés sur son activité, y compris en mode-projet.</p> <p>Il participe le plus souvent à l'animation d'un réseau d'experts locaux impliqués sur ses thématiques de travail.</p>
Numéro du poste	CMIMGP – CPRO004 - Mise à jour 9.07.2021

2. POSITION ORGANISATIONNELLE

Position dans la structure (lieu, hiérarchie, direction, service)	<p>N+1 : Directeur Projet IMGP</p> <p>N+2 : M. Christian MOURUGANE, Directeur de l'Aménagement Métropolitain</p> <p>La mission « Inventons la Métropole du Grand Paris » (IMGP) a en charge la gestion du projet pluriannuel « Inventons la Métropole du Grand Paris » qui valorise des sites à enjeux et à fort potentiel de développement.</p> <p>Pour ce faire, elle accompagne, évalue et suit les opérations issues des deux premières éditions IMGP (IMGP). Elle consolide et anime le réseau d'acteurs Inventons la Métropole. Elle analyse les impacts des opérations IMGP sur les dynamiques territoriales métropolitaines et assure le suivi dans la durée des éditions précédentes.</p> <p>Son positionnement au sein de la Direction de l'Aménagement permet de favoriser les synergies en matière d'aménagement Métropolitain et de contribution au rééquilibrage territorial et spatial.</p> <p>Equipe gérée par le titulaire du poste : aucune</p>
--	---

3. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

a) Expertise technique, production, gestion et traitement de l'information.	<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser son expertise technique, dans son domaine de compétences, pour contribuer aux prestations fonctionnelles ou opérationnelles de la Métropole.- Assurer la veille (législation, bonnes pratiques externes) sur son domaine de compétences.- Interagir et coopérer avec ses homologues, son équipe et les partenaires de la Métropole en apportant son expertise.- Assurer, sur ses domaines de compétences, la bonne exécution des actes et livrables avec un bon niveau d'autonomie.- Garantir la continuité des processus sur lesquels il intervient.- Participer aux projets internes et/ou externes de la Métropole sur ses thématiques d'expertise.
b) Coordination de l'activité et du champ d'intervention.	<ul style="list-style-type: none">- Piloter et assurer l'animation et le reporting des politiques, dossiers, outils, dispositifs et processus confiés.- Être le point d'entrée opérationnel sur son domaine d'activité pour les partenaires internes ou externe.- Assurer le suivi budgétaire de sa mission, en lien avec sa Direction.- Diffuser l'information nécessaire sur son domaine auprès des collaborateurs de la Métropole.- Produire des écrits, des rapports, concevoir des études.- Produire les procédures liées à son activité et garantir leur mise à jour.
c) Pilotage de projet/dossiers	<ul style="list-style-type: none">- Participer au pilotage quotidien d'un projet.- Participer aux appels d'offre, auditions et sélections des assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.- Collaborer avec les assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.- Réaliser des points réguliers, formels ou informels, avec ses responsables hiérarchiques sur les projets qu'il gère.

4. ACTIVITES DETAILLEES DU POSTE

- **Activités détaillées**

- ✓ Le titulaire du poste assure un suivi opérationnel des projets IMGP1 et 2 (suivi de l'état d'avancement des opérations et des calendriers ...) et l'accompagnement des porteurs de site ; a ce titre, il veille à la production de plans d'actions pour les opérations les plus en difficulté de son portefeuille et à la production de plans d'actions de valorisation des étapes clés du projet (actions de communication, publications, retours d'expériences, etc...). Il veille également à la bonne mise en œuvre de ces plans d'actions
- ✓ Pilotage, animation de réunions, de comités techniques et de comités de pilotage des opérations du projet IMPG ;
- ✓ Pilotage des assistants à maîtrise d'ouvrage techniques et juridiques et appui à la coordination des acteurs partenaires (autres services de la MGP, communes et EPT, services de l'Etat...);
- ✓ Proposer un appui méthodologique ponctuel ou renforcé aux porteurs de site en fonction des difficultés rencontrées ou des sollicitations qu'ils peuvent faire ;
- ✓ Appui à l'organisation des évènements relatifs à Inventons la Métropole : salons, conférences ... ;
- ✓ Veille dans le champ de l'aménagement et des appels à projets urbains innovants ;

5. SAVOIRS ATTENDUS

- **Savoir**

- ✓ Parfaite maîtrise du fonctionnement, cadre réglementaire et processus des collectivités
- ✓ Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des enjeux et des évolutions de l'intercommunalité en Île de France ;
- ✓ Bonne appréhension des fondements, concepts et enjeux des opérations immobilières et des marchés locaux de l'immobilier (logements, immobilier de bureaux, immobilier d'entreprises, activités productives, etc...)
- ✓ Bonne appréhension des fondements, concepts et enjeux de l'aménagement et de l'urbanisme opérationnel ;
- ✓ Bonne compréhension des politiques publiques en matière de transition écologique et énergétique, en matière de développement économique et notamment en matière d'économie circulaire et d'économie sociale et solidaire ;
- ✓ Maîtrise des techniques d'organisation et de planification ;
- ✓ Maîtrise des principaux concepts de management de projets
- ✓ Compétences rédactionnelles affirmées ;

- **Savoir faire**

- ✓ Piloter les dossiers, dispositifs et processus confiés, être force de proposition et rendre compte
- ✓ Contribuer aux objectifs de la Direction et à son bon fonctionnement
- ✓ Savoir travailler en mode projet, en équipe et en relation avec d'autres services et partenaires ;
- ✓ Rédiger, préparer les notes, EdL, les documents à produire, comptes-rendus, tableaux d'activité
- ✓ Interagir et coopérer avec les partenaires de la Métropole, suivre les AMO
- ✓ Coopérer avec les autres chargés de mission
- ✓ Capacité à proposer des stratégies de négociation et à gérer des situations complexes
- ✓ Maîtrise l'outil informatique (Word, Power Point, Excel, etc) ;

- **Savoir être**

- ✓ Engagement
- ✓ Disponibilité
- ✓ Rigueur
- ✓ Esprit d'initiative - proactivité
- ✓ Autonomie
- ✓ Sens du travail en équipe

6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE

- ✓ La mission IMGP permet de développer un positionnement innovant en ingénierie de la Métropole dans les champs de l'aménagement et des projets immobiliers qu'il convient de conforter et de renforcer notamment en termes de management de projets
- ✓ Par ailleurs, à moyen terme, la Métropole pourra être amené à thématiser les appels à projets. Il convient donc de développer une expertise.

7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE

- ✓ Élargissement des domaines d'intervention de la Métropole, impliquant de développer de nouveaux programmes d'action et de nouveaux partenariats au sein d'un écosystème public et privé complexe.
- ✓ Evolutions des législations et procédures applicables, multiples partenariats croisés, logique de partenariats publics/privés.
- ✓ Accroître la visibilité de la métropole vis-à-vis des habitants afin d'assurer une plus grande proximité.
- ✓ Dématérialisation, digitalisation et évolution des outils et processus de gestion des différents domaines fonctionnels.
- ✓ Évolution de l'organisation de travail du fait du recours croissant aux solutions de communication et de réunion à distance (maîtrise des outils de conférence téléphonique, de réunion à distance, etc.).

8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE

- ✓ **En interne** : élus, ensemble des services et direction de la Métropole.
- ✓ **En externe** : élus, représentants des institutions publiques et des acteurs privés partenaires, citoyens usagers.

9. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE

- Savoir travailler en transversalité et avec agilité.
- Être reconnu comme un bon expert du domaine et faire preuve de pédagogie
- Innover. Agir avec anticipation et réactivité.
- Contribuer aux projets transverses de la Métropole, internes ou externes.
- Faire preuve de résilience et de continuité dans l'action.

10. CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE ET EVOLUTION ENVISAGEABLE

- Niveau d'étude souhaité : bac+5
- Formation requise : ingénieur, architecte, sciences politiques... avec une spécialisation en urbanisme et aménagement
- Années d'expérience (minimale) dans le poste visé ou équivalent : 3 à 5 ans

11. MODALITES DE RECRUTEMENT

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : recrutement@metropolegrandparis.fr avec impérativement la référence « CMIMGP CPRO004 »
- Cadre de catégorie A, filière Technique, cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux
- Recrutement sur contrat de projet de trois ans
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

12. ACCES

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)